

Muslima Voyages

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES
Business Center
Immatriculée à DUBAÏ
LICENCE N°45000185

Contact & Informations

Lundi - Jeudi : 09h - 19h
Vendredi : 09h - 12h
contact@muslimavoyages.com

Devis Numéro	DEV-536
Devis Date	26 janvier 2024
Valable jusqu'à	26 janvier 2024
Total	2 930,00 €

A l'attention de

Kamelia SAOULI
kamelia.saouli78@gmail.com

Vous trouverez des photos de votre chambre au GRAND MILLENNIUM MUSCAT [via ce lien](#)

Vous trouverez des photos de votre chambre au ANANTARA AL JABAL AL AKHDAR RESORT [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Vols A/R OMAN AIR Départ de Paris le 15 avril 2024 à 21h35, arrivée le 16 avril 2024 à 06h35 à Mascate (vol direct), Retour le 25 avril 2024 depuis Mascate à 14h10, arrivée à Paris le 25 avril 2024 à 19h45 (vol direct).	1 062,78 €	1 062,78 €
1	Hotels ANANTARA AL JABAL AL AKHDAR RESORT 1 nuit villa jardin avec piscine privée demi pension incluse 20 au 21 avril 2024 GRAND MILLENNIUM MUSCAT 8 nuits chambre deluxe petits déjeuners inclus 16 au 20 avril et 21 au 25 avril 2024 2 adultes	1 867,22 €	1 867,22 €

Sous Total	2 930,00 €
Tax	0,00 €
Total	2 930,00 €

Le devis est valable uniquement aujourd'hui pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Vérifiez vos assurances voyages de votre carte bancaire ou contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire.

Le prix à payer par le client sera confirmé au moment de son inscription et mentionné sur le contrat.

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet www.muslimavoyages.com.

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.
